

La forêt

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède de nombreuses activités de production et de services qui structurent la filière industrielle de la forêt : scieries, papetières, centres de R&D, équipementiers, firmes de génie-conseil, opérateurs forestiers, usines de fabrication de panneaux, de poutrelles, de planchers, de fenêtres, d'armoires et autres objets, fournisseurs divers, services spécialisés. Plus de 3 000 emplois sont reliés à ce secteur économique. Et pour cause. Le bassin de matières premières du Saguenay-Lac-Saint-Jean représente une superficie de 80 000 kilomètres carrés, soit 21 % du couvert forestier productif du Québec. Il offre ainsi une récolte annuelle de près de 8 millions de mètres cubes de bois.

Exploitées systématiquement depuis 1838 en illustrant une trajectoire de la production toujours en hausse, ces immenses forêts représentent l'un des enjeux principaux de notre avenir collectif. De nombreuses questions peuvent ainsi être adressées à ce secteur économique qui a vécu une importante restructuration de ses modalités de production au cours des dernières décennies. Restructuration dictée par trois facteurs principaux, soit l'arrivée de nouvelles technologies, une concurrence internationale de plus en plus vive ainsi que des impératifs affirmés à l'égard du renouvellement de la ressource naturelle. La problématique forestière s'avère au centre des préoccupations des décideurs économiques de la région, qui semblent par ailleurs n'avoir que très peu de moyens d'intervention.

Pour Ville de Saguenay, qui concentre de nombreuses activités économiques reliées à l'exploitation de la forêt, nul doute qu'une vision d'avenir dans une perspective de 2025 doit considérer au premier plan ce secteur névralgique de la forêt. Comment cette Cité peut-elle mieux fournir des biens et services à son vaste bassin forestier dans un esprit de progrès économique et social à court et à long terme? Quelles sont les fonctionnalités autres que la coupe dans l'exploitation de la forêt? Quels sont les outils offerts à la région pour mieux maîtriser l'exploitation de cette ressource? Un changement d'attitude est-il nécessaire face à la forêt? Ou faut-il laisser faire le régime actuel d'exploitation de cette ressource?